

UN CAMARADE, ADHERENT DANS LA DELEGATION DU NORD, MR DANIEL BOUCAUT, AYANT LA FONCTION DE TRESORIER ADJOINT AUX FINANCES DE LA VILLE DE SAINT ANDRE DES LILLES, DISPOSE D'UNE FENETRE INTERNET, ACCORDEE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL.

DE CE FAIT, IL A REALISE CETTE PUBLICATION POUR NOUS FAIRE CONNAITRE ET EGALEMENT DE VISUALISER NOTRE SITE WEB. »anpnogd.net »

UNE BELLE INITIATIVE DE SA PART. MERCI MR BOUCAUT

ASSOCIATION NATIONALE DES PUPILLES DE LA NATION, DES ORPHELINS DE GUERRE OU DU DEVOIR (ANPNOGD)

L'association a pour but de stigmatiser l'insuffisante considération accordée aux Pupilles de la Nation, leur rendre la dignité ainsi que l'honneur qui leur sont dus. Pour remédier à l'absence de suivi régulier de l'O.N.A.C. Pour sauvegarder les intérêts légitimes des Pupilles de la Nation, notamment en matière successorale. Pour rassembler, en un seul organisme, les Pupilles de la Nation issus des guerres traditionnelles mais également des nouvelles formes de guerre. Pour obtenir un STATUT RÉPARATEUR, tant du point de vue moral que matériel.



Contact : M. Daniel Boucaut – Adjoint aux finances de la ville de Saint André des LILLES.

Tél. 03 62 92 07 94. [Site web](http://anpnogd.net).
